

NOTICE D'INSTALLATION CENTRALE LECTURE/ECRITURE

VIGIK 2 PORTES/4 PORTES



SOMMAIRE

• CÂBLAGE	P.2
• CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	P.2
La centrale CV2083 & CV4083	p.2
Raccordement centrale CV2083 & CV4083	p.3
• SCHÉMA DE RACCORDEMENT DES LECTEURS.....	P.3
• CÂBLAGES DES COMMANDES DE PORTES	P.4
• GARANTIE	P.4

RÉFÉRENCES

CV2083, CV4083



VIGIK est une marque déposée par la Poste

CÂBLAGE

Les câbles utilisés pour le raccordement des lecteurs et autres périphériques doivent être installés conformément aux indications décrivant le niveau 2 (environnement protégé) de la norme NF 61000-4-4.

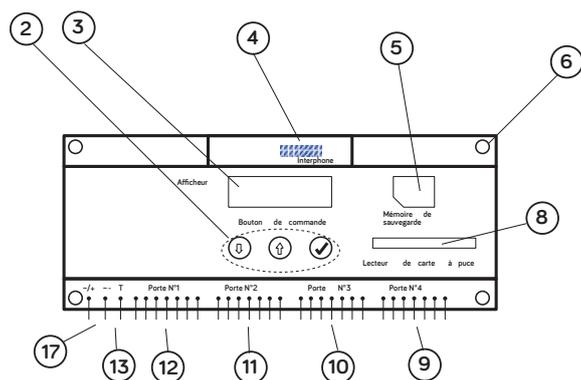
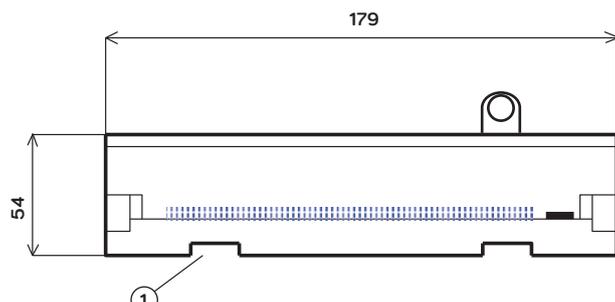
Informations sur le marquage CE :

Conformément à la directive européenne R&TTE 99/5/CE et selon les normes harmonisées ETS 300 683 (1997) et ETS 300 330, CV2083 & CV4083 est conforme aux normes CEM pour les émissions et immunités rayonnées.

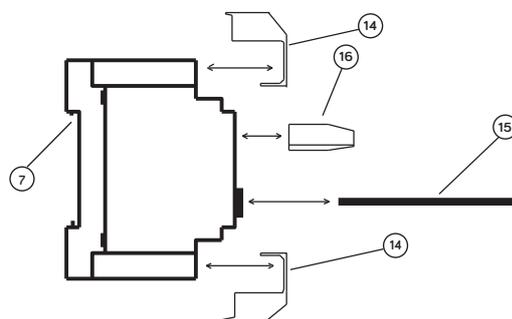
CV2083 & CV4083 répond, en outre, aux exigences de la norme EN 60 950 concernant la sécurité basse tension.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

La centrale CV2083 & CV4083

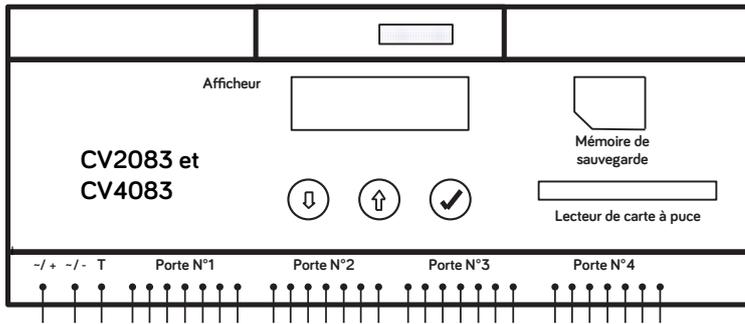


- 1 - Passage de fils
- 2 - Touches de programmation
- 3 - Afficheur 2 x 16 caractères
- 4 - Connecteur interface
- 5 - Emplacement mémoire optionnelle
- 6 - Trous pour fixation par vis
- 7 - Fixation pour Rail Din
- 8 - Lecteur de carte à puce
- 9 - Porte 4
- 10 - Porte 3
- 11 - Porte 2
- 12 - Porte 1
- 13 - Ne pas connecter
- 14 - Capot de protection des raccordements
- 15 - Carte service
- 16 - Mémoire de sauvegarde
- 17 - Bornier d'alimentation

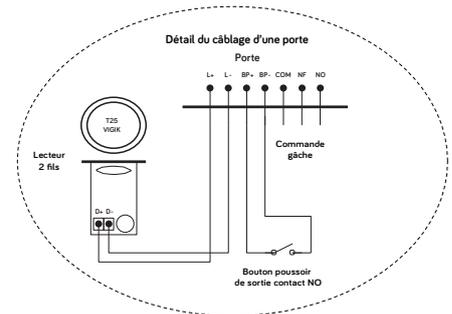


NOTA : IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ D'UTILISER UNE ALIMENTATION SÉPARÉE POUR LE SYSTÈME D'OUVERTURE DES PORTES (GÂCHE OU VENTOUSE).

- BOITIER : ABS VO ininflammable
- TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT : De -20 °C à +70 °C
- FIXATION : Sur rail DIN symétrique Sur maçonnerie par 4 vis diamètre 4 mm
- ALIMENTATION : 12 à 24 Vcc / (1A)



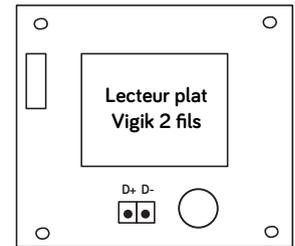
CONNECTEUR CENTRALE	
~/+	+ Alim 12/24V continue
~-/	- Alim 12/24V continue
T	Ne pas connecter
PORTES N°1	
LECTEUR PORTE 1	
L1+	Alimentation lecteur N°1
L1-	Masse lecteur N°1
BOUON DE SORTIE PORTE 1	
BP1+	+ du bouton de sortie porte 1
BP1-	- du bouton de sortie porte 1
RELAIS PORTE 1	
COM1	Commun du relais N°1
NF1	Contact fermé au repos du relais N°1
NO1	Contact ouvert au repos du relais N°1
PORTES SUIVANTES	
LECTEUR PORTE X	
LX+	Alimentation lecteur N°X
LX-	Masse lecteur N°X
BOUON DE SORTIE PORTE X	
BPX-	- du bouton de sortie porte X
BPX+	+ du bouton de sortie porte X
RELAIS PORTE X (8A max. en 30 Vcc/ 8A max. en 30 Vac)	
COMX	Commun du relais N°X
NFX	Contact fermé au repos du relais N°X
NOX	Contact ouvert au repos du relais N°X



Lecteurs 2 fils (électronique intégrée)



Connecteur lecteur
D+
D-



Description

Alimentation lecteur
Masse lecteur

Récepteur HF REC433 2F

Borne B+ et B- : Faire un pont si la boucle n'est pas utilisée

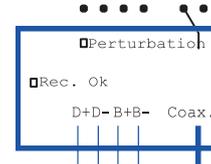


SCHÉMA DE RACCORDEMENT DES LECTEURS

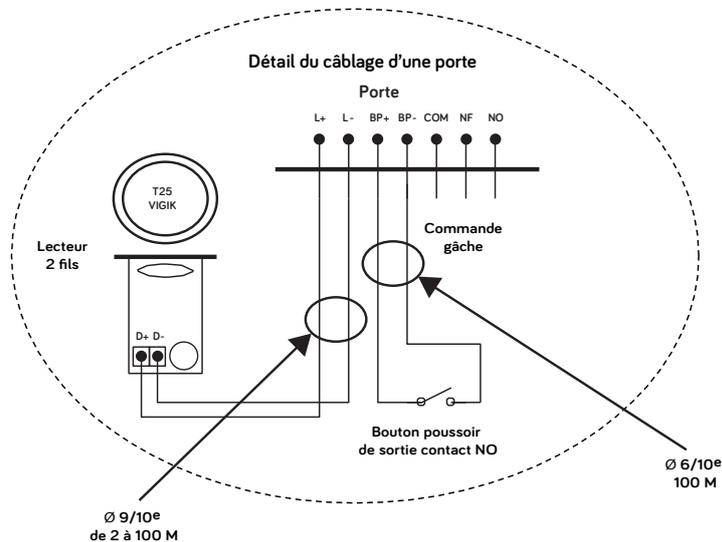


SCHÉMA DE RACCORDEMENT DES LECTEURS

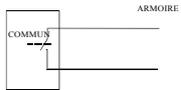
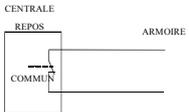
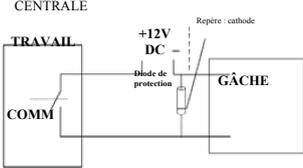
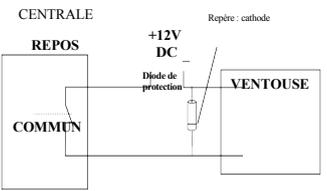
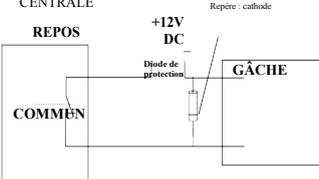
IMPORTANT :

- Le respect du label Vigik impose 2 mètres entre la centrale et le lecteur Vigik.
- La liaison entre la centrale et la tête Vigik est une liaison sensible.
- Chaque lecteur doit être raccordé à la centrale par un câble dédié.
- Ces câbles doivent être distants d'au moins 30 cm par rapport aux câbles secteur.
- Le fonctionnement de la tête VIGIK est garanti dans la limite de température de -25 à +70 °C.

A NOTER :

CV2083 & CV4083 teste en permanence sa connexion avec les lecteurs Vigik. Le résultat de l'auto diagnostic s'affiche par alternance sur l'afficheur de la centrale. Ainsi, vous êtes informés du bon câblage de ces derniers.

CÂBLAGES DES COMMANDES DE PORTES

COMMANDER UNE ARMOIRE D'AUTOMATISME	COMMANDER UNE GACHE (NORMALE)
<p>Il suffit d'un contact sec Ouvert ou Fermé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez besoin d'un contact N.O. (Normalement Ouvert)  <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez besoin d'un contact N.F. (Normalement Fermé) 	<p>Il faut rétablir l'alimentation pour ouvrir la porte :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'une alimentation alternative, utiliser une varistance à la place de la diode • Utiliser une alimentation adaptée à la gâche. Nous vous conseillons de ne pas utiliser la même alimentation pour les commandes et la centrale.
COMMANDER UNE VENTOUSE	COMMANDER UNE GÂCHE (À RUPTURE)
<p>Il faut couper l'alimentation pour ouvrir la porte :</p>  <p>Utiliser une alimentation adaptée à la ventouse. Nous vous conseillons de ne pas utiliser la même alimentation pour les commandes et la centrale.</p>	<p>Il faut couper l'alimentation pour ouvrir la porte :</p>  <p>Utiliser une alimentation adaptée à la gâche. Nous vous conseillons de ne pas utiliser la même alimentation pour les commandes et la centrale.</p>

GARANTIE

Nos matériels sont garantis vingt quatre mois, à dater de la facture. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation en nos ateliers du produit reconnu défectueux. L'envoi du matériel s'effectue franco dans les deux sens. La garantie s'annule si le matériel a été réparé sans notre accord.

La garantie du produit ne couvre pas les défauts découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat ou de l'usure due à l'usage normal.

Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisations.

URMET FRANCE ne saurait être responsable des données techniques, ni être responsable des pertes ou dommages, indirects, spéciaux, conséquents ou fortuits (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, d'économies ou de données) découlant de quelque manière de l'utilisation des produits.

Dans tous les cas, les transils doivent être câblés. En cas de non respect de cette règle la garantie pourra être remise en cause en cas de panne de la centrale.

A faire signer au client final au plus tard lors de la conclusion de la vente.

Conserver cette copie et la tenir à la disposition de l'Association VIGIK® pendant une durée de 10 ans.



Note d'information complémentaire au Règlement Général VIGIK® à destination des acquéreurs de systèmes VIGIK®

Le système VIGIK® permet l'accès contrôlé des sociétés (prestataires ou opérateurs de service) aux parties communes des immeubles. Le système ne régit pas l'accès des résidents mais certains lecteurs marqués VIGIK® peuvent intégrer une application de contrôle d'accès utilisant des badges résidents.

L'accès VIGIK® s'effectue via un badge sans contact dont la durée de fonctionnement est limitée au maximum à 84 heures. Ce badge est géré directement par le prestataire ou l'opérateur de services.

Le gestionnaire d'immeuble (propriétaire unique, syndic de copropriété, conseil syndical de copropriété, bailleur social ...), via la centrale de contrôle d'accès (partie électronique de la serrure permettant de la configurer / d'en faire le réglage), gère les services correspondants aux sociétés autorisées à pénétrer dans l'immeuble.

Deux modes de fonctionnement du système existent :

Mode standard (dans le cas où le propriétaire du service VIGIK a fait l'acquisition d'un service pour le prestataire concerné ou que le prestataire a fait lui-même l'acquisition du service)

Le gestionnaire d'immeuble ajoute lui-même les services qu'il souhaite utiliser dans ses centrales de contrôle d'accès VIGIK® afin d'autoriser des prestataires ou opérateurs de services ciblés à entrer (ascensoriste, plombier, par exemple).

Mode préinstallé en usine (code service dit natif actif)

Certains opérateurs, du fait notamment de leur mission de service public et de leur besoin d'exercer leur activité sur l'ensemble du territoire, sont titulaires d'un code service natif ; d'autres prestataires en sont bénéficiaires.

Dans les deux cas, le prestataire ou opérateur de services doit disposer du matériel (bornes de rechargement) et du/des logiciel(s) approprié(s) pour effectuer toutes les 84 heures le rechargement des droits d'accès sur les badges VIGIK® de ses personnels ou agents utilisateurs desdits badges.

ASSOCIATION VIGIK

Association régie par la Loi de 1901

Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris - Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris

SIRET 523.542.090.00015

Tél : 01 42 93 56 10 – Fax : 01 45 22 33 55 • Courriel : contact.support@vigik.com

A faire signer au client final au plus tard lors de la conclusion de la vente.

Conserver cette copie et la tenir à la disposition de l'Association VIGIK® pendant une durée de 10 ans.



Ces services sont :

Code hexa	Nom du code	Entreprises concernées
(000007AA)	Poste Service Universel	LA POSTE et les opérateurs de distribution en boîtes aux lettres adhérents de l'Association ADBAL, ainsi que les services postaux agréés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ayant fait une demande d'accès à un code service natif à la Poste et ayant accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par La Poste.
(000007AB)	Poste Autres services	Les porteurs de presse payante adressée.
(000007AC)	EDF-GDF	ENEDIS, GRDF Entreprises Locales de Distribution (ELD) d'Électricité ou de Gaz Naturel.
(000007AD)	FRANCE TELECOM	ORANGE
(000007B5)	Service Urgence	Pour les centrales installées après 2010, les services publics d'urgence pouvant être appelés à intervenir à tout moment dans l'immeuble afin de sauvegarder l'intégrité physique des personnes, et ayant - à cette fin - besoin d'un moyen d'accès permanent, dès lors que ces services ont préalablement fait une demande d'accès à un code service natif à l'Association VIGIK® et qu'ils ont accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par l'Association VIGIK®.
(000007B6)	Service Sécurité	Pour les centrales installées après 2010, les services publics de sécurité agissant sur décision de justice et sous contrôle d'un juge.

Les horaires d'accès permis par ces codes préinstallés sont :

- Poste Service Universel (000007AA) : Du lundi au samedi de 04h00 à 23h00.
- Poste Autres services (000007AB) : Tous les jours de 04h00 à 23h00.
- EDF-GDF (000007AC) : Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- FRANCE TELECOM (000007AD) : Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- Service Urgence (000007B5) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.
- Service Sécurité (000007B6) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.

(1) Certaines centrales installées, notamment avant 2010, peuvent ne pas avoir les services « sécurité » et « urgence ». Dans ce cas, une mise à jour de ces services est vivement conseillée. Les cartes services correspondantes peuvent être obtenues en formulant la demande auprès de l'Association VIGIK®.

La liste à jour des prestataires ou opérateurs de service utilisant les services natifs actifs est disponible sur le site de l'Association VIGIK® (www.vigik.com).

Urmet France Pascal Perrin Directeur Opérationnel Juin 2020  	<i>Client final</i> <i>Date</i> <i>Signature</i> <i>Tampon</i>	<i>Installateur</i> <i>Date</i> <i>Signature</i> <i>Tampon</i>
--	---	---

ASSOCIATION VIGIK

Association régie par la Loi de 1901

Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris - Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris
SIRET 523.542.090.00015

Tél : 01 42 93 56 10 – Fax : 01 45 22 33 55 • Courriel : contact.support@vigik.com

Ligne Assistance technique

0 825 890 830

Service 0,15 €/min
+ prix appel

URMET FRANCE
94 rue de la Belle Étoile • ZAC PARIS NORD 2
95700 Roissy-En-France
Tél. : 01 55 85 84 00 • Fax : 01 41 84 68 28
info@urmet.fr
www.urmet.fr

urmet
FRANCE